



## MOT DE BIENVENUE AUX JOURNÉES PREOS

Samedi 12 novembre 2011  
Palais de Beaulieu

Allocution de M. Philippe Leuba  
Conseiller d'Etat, chef du DINT

*Mesdames et Messieurs,*

Je suis sincèrement honoré d'être associé à ces Journées romandes de réflexion et d'action centrées sur la question de l'orientation sexuelle chez les jeunes. Aussi, c'est avec plaisir que je vous transmets les cordiales salutations du Conseil d'Etat et son message de bienvenue.

Je tiens tout d'abord à saluer le travail rigoureux réalisé par les membres du comité de PREOS pour la mise sur pied de ces deux journées. Le programme élaboré, le choix d'intervenants pluridisciplinaires et de qualité, la définition de thèmes-clés en lien avec l'orientation sexuelle des jeunes confirment s'il en était besoin le soin mis par les organisateurs à la préparation de telles assises et surtout l'importance du sujet traité ici entre hier et aujourd'hui.

Une importance vitale, devrais-je dire. Interrogeons-nous à cet égard sur le fait qu'un tiers des actes auto-dommageables et des comportements létaux chez les jeunes seraient imputables à un questionnement en lien avec l'identité de genre. Dans ce contexte, le suicide apparaît comme le corollaire le plus révoltant de l'homophobie. Il y a dès lors un intérêt prépondérant à la combattre.

Débattre de ces questions dans un cadre dédié, rechercher des solutions concertées constitue évidemment une approche d'autant plus sage et pertinente que l'élan le plus primitif de notre société la porte souvent à la discrimination et à la violence, quand elle n'est pas tout bonnement

indifférente. Mais débattre de ces questions, c'est aussi faire apparaître en creux des souffrances. Or, l'homosexualité, l'allosexualité ne devraient pas engendrer de souffrances.

Néanmoins, tout ce qui peut aller dans la direction d'un renforcement du dialogue et de l'échange d'expérience est évidemment positif. Mieux connaître l'autre, c'est mieux le comprendre. Pourtant, souvenons-nous que les actions collectives contre les préjugés entourant l'homosexualité et la diversité sexuelle – je ne parle pas ici du combat proprement dit – ne se sont pas engagées il y a longtemps puisque la première Journée mondiale de lutte contre l'homophobie ne remonte qu'au 17 mai 2005. Vous rappellerai-je aussi que le mot même d' « homophobie », sa verbalisation ayant valeur d'identification publique, et en l'occurrence de condamnation, a moins de quarante ans d'existence dans notre vocabulaire ?

Au-delà des réflexions scientifiques, sociétales, médicosociales, vous êtes aussi en droit de vous demander ce que pensent et comment agissent les pouvoirs publics ? D'abord, en soutenant officiellement et concrètement les tables rondes comme celle qui nous réunit. En m'offrant aussi l'occasion de m'y exprimer. Le canton de Vaud l'a fait avec la conviction que de telles plates-formes aident à briser des tabous, là où le silence et l'intériorisation sont à l'inverse les alliés perfides du sexisme comme de toutes les autres formes d'exclusion.

Il y a un intérêt public à faire en sorte que des espaces de parole puissent être aménagés pour des sujets publics. C'est dans cet esprit que l'école vaudoise s'est dotée, en la personne d'Elisabeth Thorens-Gaud, d'une attachée aux questions d'homophobie et de diversité. Mme Thorens-Gaud intervient également pour le compte du canton de Genève avec lequel nous avons d'ailleurs déjà entrepris un certain nombre de démarches d'information allant des campagnes d'affichage aux expositions itinérantes en passant par la mise en circulation de différents supports destinés à sensibiliser l'opinion la plus large possible.

Permettez-moi cependant de relever quelques aspects positifs. Nous avons en effet la chance de vivre dans un pays ouvert et progressiste vis-à-vis

de l'homosexualité, alors qu'un grand nombre de pays prétendent encore l'éradiquer par la barbarie. Par la prison à vie ou la peine de mort. Dans un pays où des femmes et des hommes politiques, des personnalités de tous horizons peuvent vivre librement et publiquement leur orientation sexuelle, sans crainte de la stigmatisation, et le cas échéant dans la légitime conviction que cela fera avancer la cause que vous défendez. Tout récemment encore, le Parlement suisse élitait en Michael Lauber un nouveau procureur général de la Confédération. Un procureur gay, pour la circonstance, sans que cela ne suscite le moindre commentaire désobligeant, ni n'inspire la moindre réserve. Cela aussi constitue un pas vers la normalisation, vers la banalisation de l'homosexualité.

La Suisse est encore un pays de liberté et de responsabilité. C'est aussi et avant tout un Etat de droit. Et c'est dans le périmètre que bornent ces valeurs et ces règles que toutes et tous nous pouvons vivre la sexualité qui nous correspond et, par voie de conséquence, officialiser, depuis bientôt cinq ans, des partenariats contractuels entre personnes du même sexe. Cette forme d'union est aujourd'hui entrée dans les mœurs et fait honneur à notre pays.

Paradoxalement, il reste des silences pesants, des regards, certaines gênes, parfois du mépris, du dégoût, de la violence aussi, verbale ou physique. C'est pourquoi il est du devoir des autorités de veiller à protéger la dignité, les droits et les libertés des personnes et à faire prévaloir la justice, ainsi que le prévoit expressément notre Constitution vaudoise. Elles ne le font cependant pas que par obligation légale, mais aussi par volonté politique.

Je n'oublie pas cependant que le respect, la hauteur de vues ne se décrètent pas. Aucun texte de loi, aucune norme constitutionnelle ne peut obliger quiconque à éclairer son jugement aux lumières de l'esprit. La société évolue vite ou lentement, selon les sujets, selon les facultés ou les sensibilités de chacun. Nous devons en prendre notre parti et ne pas précipiter des changements que vous pourriez être impatients de voir s'imposer.

La politique, dans ces domaines, c'est parfois d'accepter des cadences moins soutenues pour faire en sorte d'obtenir des adhésions d'autant plus

fortes que le public a le temps de s'y adapter. A cet égard, vous me permettrez de voir dans les échanges qui vous réunissent ici un bon moyen de combattre les peurs ou simplement les a priori, et de ramener ce que d'aucuns qualifient d'atypie, quand ce n'est pas pire, sur le terrain de la normalité.

Je vous souhaite de fructueux débats, ici à Lausanne, et vous remercie de l'attention que vous m'avez prêtée.

---

Lausanne, le 11 mai 2009

***SEULES FONT FOI LES PAROLES EFFECTIVEMENT PRONONCÉES***